SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE CGC
Métropole de Lyon

A l'attention de Madame Véronique SARSELLI
Présidente de la Métropole de Lyon

Lyon, le 16 octobre 2026

Objet : Priorités des agents métropolitains : proposition du SNT et demande de rencontre

Madame la Présidente,

Le Syndicat National des Territoriaux (SNT CFE-CGC) a engagé, entre mi-septembre et fin octobre, une consultation auprès des agents de la Métropole de Lyon, issus de toutes les délégations, de l'ensemble des catégories et des filières, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

À ce jour, plus de 700 de nos collègues nous ont déjà fait part des changements qu'ils jugent prioritaires pour notre collectivité. Cette participation importante témoigne d'une attente forte, à laquelle la Métropole doit apporter des réponses concrètes.

Leurs retours font ressortir quatre thèmes prioritaires :

- **Le pouvoir d'achat et la reconnaissance :** les agents dénoncent des niveaux de RIF largement insuffisants, une prise en compte insatisfaisante de leur expertise métier et de leurs compétences dans les critères du RIFSEEP, ainsi que des inégalités persistantes entre filières. Le manque de transparence dans l'attribution du CIA renforce ce sentiment d'injustice.
- **La protection sociale :** le coût des mutuelles santé augmente d'année en année, alors que les garanties se réduisent et que la participation de l'employeur stagne. Par ailleurs, le fort taux de sinistralité de la collectivité compromet la possibilité de négocier un contrat de prévoyance garantissant aux agents une prise en charge à 100 %.
- **Les conditions de travail, les moyens et les effectifs :** les postes vacants, les délais de recrutement et la stratégie globale de pilotage des effectifs fragilisent les équipes et leurs managers. À ces difficultés s'ajoutent l'obsolescence du système informatique et les limites des outils numériques utilisés au quotidien, notamment Zimbra et Partageons. Ces insuffisances pénalisent les agents dans l'exercice de leurs missions et soulèvent également la question de l'exposition de notre collectivité aux risques, notamment de cyberattaques.
- **La carrière des agents :** la révision des Lignes directrices de gestion, sans cesse repoussée, et le manque d'objectivité de leurs critères alimentent les contestations et les contentieux. Cette situation prive une majorité d'agents métropolitains de perspectives professionnelles claires. Par ailleurs, l'accompagnement en cas de maladie, d'accident, de chômage, de mobilité forcée ou de handicap demeure sous-dimensionné au regard de l'urgence et du nombre croissant de situations de détresse.

snt@grandlyon.com

SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE CGC
Métropole de Lyon

Le SNT entend porter ces attentes avec détermination et obtenir des avancées concrètes. Notre réflexion nous conduit à formuler les propositions suivantes :

- **Une refonte du RIFSEEP**, fondée sur une cotation complète des postes métropolitains, intégrant l'ensemble des critères réglementaires relatifs à l'expertise métier, aux responsabilités et aux sujétions, notamment aux risques professionnels. Cette refonte doit réduire effectivement les écarts entre filières et reconnaître pleinement l'investissement et les compétences des agentes et des agents.

- **La négociation d'un contrat collectif de complémentaire santé**, offrant des garanties et des niveaux de remboursement particulièrement compétitifs, avec une participation de la Métropole d'au moins 50 % du montant de la cotisation. La collectivité doit retrouver une position attractive et précurseur en matière de protection sociale.

- **Le déploiement d'indicateurs RH adaptés**, permettant un dialogue réel entre les organisations syndicales et l'administration. Ces outils doivent permettre de construire ensemble une gestion anticipée des mouvements de personnel, de prévenir la vacance des postes et de mieux prendre en compte l'usure professionnelle.

- **La révision des Lignes directrices de gestion**, pour rendre les critères et les décisions d'avancement de grade transparents, augmenter les ratios de promotion, mieux valoriser la réussite aux examens professionnels et améliorer le dispositif de promotion interne.

Dans une conjoncture particulièrement défavorable, les agents attendent des engagements clairs sur les orientations RH de votre mandat. Les attentes exprimées appellent désormais des réponses et un calendrier d'action.

Le SNT sollicite donc une rencontre avec vous dans les meilleurs délais, afin de vous présenter ses propositions en détail et d'engager un échange sur les mesures que la Métropole entend mettre en œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien RENEVIER
Président SNT CFE-CGC-Métropole de Lyon

Copie à : Madame Bencharaa – Vice-Présidente aux Ressources Humaines
Madame Séverine Battin – Directrice Générale des Services
Madame Lise Fournot-Bogey - Directrice Générale Ajointe DRHMG

Remis en propre le
16/10/26
11h00

MÉTROPOLE DE LYON
Cabinet de la Présidente
20 rue du Lac - CS 33509
69505 Lyon - Cedex 03

snt@grandlyon.com